

Femme aspergée de soude : « l'inertie » du juge épinglée

« Il faut sortir de cette omière ! » réagit M^e Thierry Sagardoytho, à l'issue de l'audience devant la chambre de l'instruction. Les magistrats de la cour d'appel ont à nouveau examiné, ce mercredi matin, le dossier de ce Palois de 28 ans qui, le 25 mai 2018, a aspergé de soude sa compagne. Un geste qu'il ne s'explique pas.

Depuis, la question de son discernement est au cœur de l'affaire. Incarcéré depuis un an, le mis en cause a dû être hospitalisé un temps à l'unité spécialisée de Cadillac. Mais, à ce stade, un seul expert a pu réellement conclure à sa responsabilité pénale. La nouvelle expertise ordonnée en janvier « a laissé la question en suspens en s'interrogeant sur l'impact de la prise de médicaments » relève M^e Valérie Chauvelier, partie civile, pour le cabinet Malterre.

Fin janvier, la partie civile avait donc saisi la juge d'instruction d'une demande d'expertise psychiatrique associant un expert pharmacologue. « Depuis cette date, il va s'écouler pas moins de cinq mois avant que le juge désigne un seul expert toxicologue ». Or, pour M^e Chauvelier, ce dernier ne peut à lui seul tran-

d'expertise a été rejetée et nous avons fait appel. Mais, dans l'intervalle, un collègue d'experts a été nommé mais sans pharmacologue ! Nous maintenons notre demande afin que la question de l'impact des médicaments puisse être évacuée.

« Maltraitance judiciaire »

« Je suis heureux que le parquet et la partie civile partagent mon analyse ! » commente M^e Sagardoytho, avocat de la défense, qui réclame lui aussi la désignation d'un nouveau collègue d'experts.

Ce dernier s'étonne aussi que depuis 9 mois, son client n'ait pas été non plus interrogé. « Ce jeune détenu est victime de maltraitance judiciaire » estime-t-il, ajoutant : « Cela fait trois mois que je dénonce cette inertie blamable dans un dossier que la juge a laissé ronfler à poings fermés ». M^e Sagardoytho a plaidé ce mercredi le dessaisissement du juge, une procédure exceptionnelle. Une demande à laquelle s'est associée la partie civile, « parce qu'il importe pour ma cliente, quelle que soit la décision des experts, qu'elle puisse être fixée » indique M^e Chauvelier.

La chambre de l'instruction doit

24 HEURES

ENVIRONNEMENT L'interpro Forêt bois 64 intègre Fibois Nouvelle-Aquitaine

Ce mardi à Sauveterre-de-Béarn, l'interprofession Forêt-Bois 64 a acté son entrée dans une nouvelle interprofession qui couvre désormais les 12 départements de Nouvelle-Aquitaine. Le Souletin Milou Castan, jusqu'alors président d'Interpro forêt bois 64 devient 1^{er} vice-président et secrétaire de la nouvelle interprofession régionale, baptisée Fibois Nouvelle-Aquitaine. Cette dernière est présidée par le Corrèzien, Christian Ribes. La feuille de route pour les trois ans à venir est axée sur les constructions bois avec la valorisation des matières premières du territoire. L'entité Pyrénées-Atlantiques devient une antenne de la nouvelle interprofession et conserve son siège au parc technologique Hélioparc à Pau. Précédant une assemblée générale extraordinaire consacrée à la fusion et une assemblée générale annuelle a fait le bilan de l'année écoulée.

Un avion rate son atterrissage et se pose dans un champ



L'avion civil affrété par l'Etap a eu un problème moteur et a dû se poser en urgence. © NSABATHIER

Scène insolite ce mercredi après-midi, découverte par un de nos lecteurs, qui a pu observer un avion dans un champ près de l'aéroport de Pau-Uzein. Renseignements pris auprès du directeur de l'aéroport, il s'agissait d'un bimoteur qui a raté son atterrissage et qui a dû se poser dans un champ de maïs.

« L'avion n'a apparemment pas eu assez de puissance moteur » expliquait Thierry Souchet vers 16h30. La gendarmerie, un peu plus tard, confirmait une panne du moteur droit sur cet avion civil, un DHC en réalité affrété par l'Etap. « Il avait décollé de Pau et venait de larguer des parachutistes » explique Thierry Souchet. Les problèmes

moteur ont donc contraint le pilote, alors seul à bord, à se poser en urgence. « Au lieu de faire son dernier virage main droite pour s'aligner sur la piste, il a fait un tout droit dans le sens Nord-Sud par rapport à l'axe de piste » analyse le directeur.

Le petit avion de construction canadienne s'est posé sans trop de dégâts et le pilote n'a pas été blessé. Les pompiers de l'aéroport et des gendarmes se sont rendu sur place. Dans la soirée, une opération de dépannage s'organisait pour déplacer l'avion du champ. À noter que l'aéroport de Pau, hormis une fermeture aux vols commerciaux durant 10 minutes, n'a pas été perturbé.

PIERRE-OLIVIER JULIEN ■ po.julien@pyrenees.com